

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 mai, les membres du Conseil municipal de la Commune de **Saint Pompon** se sont réunis à 20 heures 30 à la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire le 6 mai 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Carole HENRY, Farida BENOKBA, Gérard BOIS, Jean-Michel FRANC, Dany BOYER, Vanessa CONTIERO, Pierre COUDON, Cyril DANTONY, Daniel DEVÈS, Gerrit Jan FONK, Joël ROZIÈRES.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Aucun

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Aucun

Madame le Maire ouvre la séance à 20. 38 et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gerrit Jan FONK est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Organisation des élections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021

Madame le Maire informe que pour les élections ni tests, ni vaccinations sont obligatoires, par contre ils restent vivement recommandés. Pour ces élections doubles, régionales et départementales, il faudra deux bureaux de vote, deux isolements, des hygiaphones, du savon et du gel hydroalcoolique, ainsi que deux urnes avec compteur. L'entrée et la sortie du local de vote devront être séparées. Des autotests seront mis à disposition
Le conseil opte pour la salle polyvalente comme local de vote.

Chaque bureau de vote devra être tenu par deux conseillers :

Premier tour (le 20 juin)

08.00 à 12.00 heures : Carole HENRY, Joël ROZIÈRES, Dany BOYER, Cyril DANTONY

14.00 à 15.00 heures : Farida BENOKBA, Gerrit Jan FONK, Vanessa CONTIERO, Gérard BOIS

15.00 à 18.00 heures : Carole HENRY, Jean-Michel FRANC, Pierre COUDON, Daniel DEVÈS

Second tour (le 27 juin)

08.00 à 12.00 heures : Carole HENRY, Joël ROZIÈRES, Dany BOYER, Cyril DANTONY

14.00 à 15.00 heures : Farida BENOKBA, Gerrit Jan FONK, Vanessa CONTIERO, Gérard BOIS

15.00 à 18.00 heures : Carole HENRY, Jean-Michel FRANC, Pierre COUDON, Daniel DEVÈS

Rapport commission Tourisme Développement Culture Communication

- La rédaction du Petit Journal de Saint Pompon touche à sa fin. La publication est prévue pour la fin du mois.
- Pour le projet des pupitres et panneaux explicatifs du village, un appel aux dons va être lancé. Puisque la commune n'a pas le droit de recevoir des dons, ce sera le comité des fêtes qui les collectera, pour les transmettre ensuite à la commune, sous forme de don.
- Le comité des fêtes n'a pas de volontaires pour faire les frites lors des marchés gourmands prévus pour cet été. Plusieurs conseillers se proposent pour assurer une ou deux soirées.

Rapport commission Urbanisme – Réseaux

- La Borie de Breuil, quatre sections, pour une longueur totale de 960 mètres, seront goudronnées à partir du 15 juillet. Contrairement aux indications précédentes, les enquêtes publiques ne sont pas à la charge des communes. Le propriétaire du terrain n'entreprendra aucun travail, avant l'enquête.
- Une cargaison d'enrobée a été commandée pour fin juin
- La D.D.T. (Direction départementale des Territoires) posera les panneaux de 30 km à la fin de cette semaine
- Au Daguët, une section de la route appartient à la commune de Saint-Laurent- la -Vallée et à Saint-Pompon. Le Maire de Saint-Laurent fait remettre en état la partie appartenant à sa commune et demande à Saint-Pompon de faire de même. Puisque l'enveloppe pour la voirie de 2021 a été entièrement allouée, Saint-Pompon ne pourra le faire que l'an prochain.

Questions diverses

- Rénovation de la maison Oldrati : La rénovation est terminée, et la maison a été louée

Coût	9 300 €
Investissement	12 500 €
Diagnostic obligatoire	260 €
Charges salaires par mois	Env. 4 285 €/mois x 4 =
Sous Total	39 092 €
Subvention	4 296 €
Total	34 796 €

S'y ajoutera une facture pour quelques retouches à faire sur la peinture.

- Dépenses :

Entretien des bâtiments :	93 €
Gros entretien du tracteur :	1 300 €
Maintenance :	1 020 €
Remplacement poteau incendie au Daguet :	2 800 €

- Bail commercial petite gare : il est proposé pour des raisons administratives, de remplacer le bail classique du type 3/6/9 par un bail emphytéotique. A l'étude.

- L'école de Saint-Pompon. Le 18 mai, lors d'un conseil d'école extraordinaire, la direction de l'école et une représentante du SMVS le comité prendront la décision de reconduire ou non l'essai de la semaine de 4 jours. Farida BENOKBA rappelle que, d'après l'équipe enseignante, la reconduction de la semaine de quatre jours est souhaitable, pour l'épanouissement de l'enfant. Par ailleurs, la SMVS affirme que pour la logistique et les coûts de l'exploitation de l'école, il est préférable de ne pas revenir à la semaine de 4 jours et demi.

- Conférence des Maires :

Urbanisme : Saint-Pompon n'a pas de Carte communale. Pour le moment c'est la D.D.T. qui gère nos dossiers d'urbanisme. Elle se retirera progressivement, et par la suite les communes seront responsables de l'émission des C.U. Si cette tâche est conférée à la Communauté de communes, celle-ci embauchera 2 personnes qualifiées, à la charge de la commune.

- Bâtiment de l'ancienne boucherie. Réponse de l' E.P.F. (établissement public foncier) : l'offre de 15 000 € pour l'ancienne boucherie a été acceptée. La famille des propriétaires a donné son aval.

- Projets en cours à la communauté de communes : Madame le Maire cite quelques grands projets actuellement en cours :

- La Communauté de communes met à disposition une subvention pour l'amélioration de l'habitat.
- Pareillement pour les entreprises en difficulté suite à la crise sanitaire actuelle
- Les frais d'entretien pour les route montent à 450 000 €
- Une somme de 346 000 HT a été allouée à la construction d'un gîte d'étape à Florimont
- Un centre de loisirs pour les ados jusqu'à dix-huit ans va s'ouvrir à Daglan, au mois de juillet

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22.34